

B29 TRAVAIL DES MATIÈRES PLASTIQUES; TRAVAIL DES SUBSTANCES À L'ÉTAT PLASTIQUE EN GÉNÉRAL (traitement de la pâte A21C; travail du chocolat A23G; coulée des métaux B22; travail du ciment, de l'argile B28; aspects chimiques, voir section C, particulièrement C08; travail du verre C03B; fabrication des bougies C11C 5/02; fabrication du savon C11D 13/00; fabrication des filaments, fils, fibres, soies ou rubans artificiels D01D, D01F; fabrication d'articles à partir de suspensions de fibres cellulosiques ou de papier mâché D21J)

B29K SCHÉMA D'INDEXATION ASSOCIÉ AUX SOUS-CLASSES B29B, B29C OU B29D, RELATIF AUX MATIÈRES À MOULER, OU AUX COMPOSITIONS POUR RENFORCEMENTS, POUR MATIÈRES DE REMPLISSAGE, OU POUR PIÈCES PRÉFORMÉES, P.EX. INSERTS [4]

- (1) La présente sous-classe constitue un schéma d'indexation associé aux sous-classes B29B, B29C ou B29D. [4]
 (2) Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
 – "caoutchouc" couvre:
 (a) les caoutchoucs naturels ou les diènes conjugués;
 (b) le caoutchouc en général (pour un caoutchouc particulier, autre qu'un caoutchouc naturel ou un caoutchouc de diènes conjugués, voir le groupe prévu pour tels composés macromoléculaires). [4]

Schéma général

COMPOSITIONS POUR MATIÈRES À MOULER; PRÉSENTATION, FORME OU ÉTAT DE LA MATIÈRE MOULÉE..... 1/00 à 105/00
 COMPOSITIONS POUR RENFORCEMENTS 201/00 à 311/00

COMPOSITIONS POUR MATIÈRES DE REMPLISSAGE 401/00 à 511/00
 COMPOSITIONS POUR PIÈCES PRÉFORMÉES..... 601/00 à 711/00

Compositions pour matières à mouler; Présentation, forme ou état de la matière moulée [6]

1/00 Cellulose, cellulose modifiée ou dérivés de la cellulose, p.ex. viscose [4]
 7/00 Caoutchouc naturel [4]
 9/00 Caoutchouc dérivé de diènes conjugués [4]
 9/06 . Polymères SB, c. à d. polymères styrène-butadiène [4]
 19/00 Caoutchouc non prévu dans un seul des groupes principaux B29K 7/00 à B29K 9/00 [4]
 21/00 Caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés [4]
 23/00 Polyalcènes [4]
 25/00 Polymères de composés vinylaromatiques [4]
 27/00 Polyhalogénures de vinyle [4]
 27/06 . PVC, c. à d. polychlorure de vinyle [4]
 27/12 . contenant du fluor [4]
 27/18 . . PTFE, c. à d. polytétrafluoro-éthylène [4]
 29/00 Poly(alcool de vinyle), poly(éthers de vinyle), poly(aldéhydes de vinyle), poly(cétones de vinyle) ou poly(cétons de vinyle) [4]
 31/00 Poly(esters de vinyle) [4]
 33/00 Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés (B29K 35/00 a priorité) [4]
 33/04 . Polyesters [4]
 33/18 . Polynitriles [4]
 33/20 . . PAN, c. à d. polyacrylonitrile [4]

35/00 Polymères d'acides polycarboxyliques non saturés [4]
 45/00 Polymères de composés cycliques non saturés ne contenant pas de groupes aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale, p.ex. résines coumarone-indène [4]
 55/00 Polymères particuliers obtenus par des réactions de polymérisation faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone, non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 23/00 à B29K 45/00 [4]
 55/02 . Polymères ABS, c. à d. polymères acrylonitrile-butadiène-styrène [4]
 59/00 Polyacétals [4]
 61/00 Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [4]
 61/04 . Phénoplastes [4]
 61/20 . Aminoplastes [4]
 63/00 Résines époxy [4]
 67/00 Polyesters [4]
 69/00 Polycarbonates [4]
 71/00 Polyéthers [4]
 73/00 Autres polymères contenant de l'oxygène comme seul hétéro-atome dans la chaîne principale [4]
 75/00 Polyurées; Polyuréthanes [4]
 77/00 Polyamides, p.ex. polyesteramides [4]
 79/00 Autres polymères contenant dans la chaîne principale uniquement de l'azote avec ou sans oxygène ou carbone [4]

81/00	Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du soufre avec ou sans azote, oxygène ou carbone [4]	221/00	Caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés [6]
83/00	Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du silicium avec ou sans soufre, azote, oxygène ou carbone [4]	223/00	Polyalcènes [6]
85/00	Polymères contenant d'autres éléments dans la chaîne principale [4]	225/00	Polymères de composés vinylaromatiques [6]
86/00	Polymères particuliers obtenus par polycondensation ou polyaddition non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 59/00 à B29K 85/00 [4]	227/00	Polyhalogénures de vinyle [6]
91/00	Cires [4]	227/06	. PVC, c.à d. polychlorure de vinyle [6]
95/00	Matières bitumineuses [4]	227/12	. contenant du fluor [6]
96/00	Composés macromoléculaires spécifiés non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 1/00 à B29K 95/00 [4]	227/18	. . PTFE, c.à d. polytétrafluoro-éthylène [6]
96/02	. Polymères greffés (B29K 55/02 a priorité) [4]	229/00	Poly(alcool de vinyle), poly(éthers de vinyle), poly(aldéhydes de vinyle), poly(cétones de vinyle) ou poly(cétals de vinyle) [6]
96/04	. Polymères séquencés (B29K 55/02 a priorité) [4]	231/00	Poly(esters de vinyle) [6]
101/00	Composés macromoléculaires non spécifiés (caoutchouc non spécifié B29K 21/00) [4]	233/00	Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés (B29K 235/00 a priorité) [6]
101/10	. Résines therm durcissables [4]	233/04	. Polyesters [6]
101/12	. Matières thermoplastiques [6]	233/18	. Polynitriles [6]
103/00	Matières liées à la résine [4]	233/20	. . PAN, c.à d. polyacrylonitrile [6]
103/04	. Matières inorganiques [4]	235/00	Polymères d'acides polycarboxyliques non saturés [6]
103/06	. . Poudres métalliques, carbures métalliques ou matières analogues [4]	245/00	Polymères de composés cycliques non saturés ne contenant pas de groupes aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale, p.ex. résines coumarone-indène [6]
103/08	. . Agrégats de minéraux, p.ex. sable, argile ou matières analogues [4]	255/00	Polymères particuliers obtenus par des réactions de polymérisation faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone, non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 223/00 à B29K 245/00 [6]
105/00	Présentation, forme ou état de la matière moulée [4]	255/02	. Polymères ABS, c.à d. polymères acrylonitrile-butadiène-styrène [6]
105/02	. thermorétractable [4]	259/00	Polyacétals [6]
105/04	. cellulaire ou poreuse [4]	261/00	Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [6]
105/06	. contenant des agents de renforcement, charges ou inserts [4]	261/04	. Phénoplastes [6]
105/08	. . de grande longueur, p.ex. ficelles, mèches, mats, tissus, fils [4]	261/20	. Aminoplastes [6]
105/10	. . . orientés [4]	263/00	Résines époxy [6]
105/12	. . de longueur réduite, p.ex. filaments ou fibres coupés, crins [4]	267/00	Polyesters [6]
105/14	. . . orientés [4]	269/00	Polycarbonates [6]
105/16	. . Charges [4]	271/00	Polyéthers [6]
105/18	. . . orientées [4]	273/00	Autres polymères contenant de l'oxygène comme seul hétéro-atome dans la chaîne principale [6]
105/20	. . Inserts [4]	275/00	Polyurées; Polyuréthanes [6]
105/22	. . . métalliques [4]	277/00	Polyamides, p.ex. polyesteramides [6]
105/24	. réticulée ou vulcanisée [4]	279/00	Autres polymères contenant dans la chaîne principale uniquement de l'azote avec ou sans oxygène ou carbone [6]
105/26	. Résidus [4]	281/00	Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du soufre avec ou sans azote, oxygène ou carbone [6]
105/28	. opaque [4]	283/00	Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du silicium avec ou sans soufre, azote, oxygène ou carbone [6]
105/30	. réfléchissante [4]	285/00	Polymères contenant d'autres éléments dans la chaîne principale [6]
105/32	. transparente [4]		
105/34	. isolante [4]		
Compositions pour renforcements [6]			
201/00	Cellulose, cellulose modifiée ou dérivés de la cellulose, p.ex. viscosse [6]		
207/00	Caoutchouc naturel [6]		
209/00	Caoutchouc dérivé de diènes conjugués [6]		
209/06	. Polymères SB, c.à d. polymères styrène-butadiène [6]		
219/00	Caoutchouc non prévu dans un seul des groupes principaux B29K 207/00 ou B29K 209/00 [6]		

286/00	Polymères particuliers obtenus par polycondensation ou polyaddition non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 259/00 à B29K 285/00 [6]	409/00	Caoutchouc dérivé de diènes conjugués [6]
295/00	Matières bitumineuses [6]	409/06	. Polymères SB, c.à d. polymères styrène-butadiène [6]
296/00	Composés macromoléculaires spécifiés non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 201/00 à B29K 295/00 [6]	419/00	Caoutchouc non prévu dans un seul des groupes principaux B29K 407/00 ou B29K 409/00 [6]
296/02	. Polymères greffés (B29K 255/02 a priorité) [6]	421/00	Caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés [6]
296/04	. Polymères séquencés (B29K 255/02 a priorité) [6]	423/00	Polyalcènes [6]
301/00	Composés macromoléculaires non spécifiés (caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés B29K 221/00) [6]	425/00	Polymères de composés vinylaromatiques [6]
301/10	. Résines therm durcissables [6]	427/00	Polyhalogénures de vinyle [6]
301/12	. Matières thermoplastiques [6]	427/06	. PVC, c.à d. polychlorure de vinyle [6]
303/00	Matières liées à la résine [6]	427/12	. contenant du fluor [6]
303/04	. Matières inorganiques [6]	427/18	. . PTFE, c.à d. polytétrafluoro-éthylène [6]
303/06	. . Poudres métalliques, carbures métalliques ou matières analogues [6]	429/00	Poly(alcool de vinyle), poly(éthers de vinyle), poly(aldéhydes de vinyle), poly(cétones de vinyle) ou poly(cétals de vinyle) [6]
303/08	. . Agrégats de minéraux, p.ex. sable, argile ou matières analogues [6]	431/00	Poly(esters de vinyle) [6]
305/00	Métaux, leurs alliages ou leurs composés [6]	433/00	Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés (B29K 435/00 a priorité) [6]
Note		433/04	. Polyesters [6]
Les alliages ou les composés de métaux spécifiés sont indexés comme les métaux spécifiés. [6]		433/18	. Polynitriles [6]
		433/20	. . PAN, c.à d. polyacrylonitrile [6]
305/02	. Aluminium [6]	435/00	Polymères d'acides polycarboxyliques non saturés [6]
305/04	. Plomb [6]	445/00	Polymères de composés cycliques non saturés ne contenant pas de groupes aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale, p.ex. résines coumarone-indène [6]
305/06	. Etain [6]	455/00	Polymères particuliers obtenus par des réactions de polymérisation faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone, non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 423/00 à B29K 445/00 [6]
305/08	. Métaux de transition [6]	455/02	. Polymères ABS, c.à d. polymères acrylonitrile-butadiène-styrène [6]
305/10	. . Cuivre [6]	459/00	Polyacétals [6]
305/12	. . Fer [6]	461/00	Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [6]
307/00	Eléments autres que les métaux [6]	461/04	. Phénoplastes [6]
307/02	. Bore [6]	461/20	. Aminoplastes [6]
307/04	. Carbone [6]	463/00	Résines époxy [6]
309/00	Matériaux inorganiques non prévus dans les groupes B29K 303/00 à B29K 307/00 [6]	467/00	Polyesters [6]
309/02	. Céramiques [6]	469/00	Polycarbonates [6]
309/04	. . Carbures; Nitrures [6]	471/00	Polyéthers [6]
309/06	. Béton [6]	473/00	Autres polymères contenant de l'oxygène comme seul hétéro-atome dans la chaîne principale [6]
309/08	. Verre [6]	475/00	Polyurées; Polyuréthanes [6]
309/10	. Mica [6]	477/00	Polyamides, p.ex. polyesteramides [6]
309/12	. Amiante [6]	479/00	Autres polymères contenant dans la chaîne principale uniquement de l'azote avec ou sans oxygène ou carbone [6]
311/00	Produits naturels ou leurs composites, non prévus dans les groupes B29K 201/00 à B29K 309/00 [6]	481/00	Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du soufre avec ou sans azote, oxygène ou carbone [6]
311/02	. Liège [6]		
311/04	. Linoléum [6]		
311/06	. Os, corne, ivoire [6]		
311/08	. Cuir [6]		
311/10	. Fibres naturelles, p.ex. laine, coton [6]		
311/12	. Papier, p.ex. carton [6]		
311/14	. Bois, p.ex. panneaux de bois, panneaux de fibres [6]		
Compositions pour matières de remplissage [6]			
401/00	Cellulose, cellulose modifiée ou dérivés de la cellulose, p.ex. viscose [6]		
407/00	Caoutchouc naturel [6]		

B29K

- 483/00** Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du silicium avec ou sans soufre, azote, oxygène ou carbone [6]
- 485/00** Polymères contenant d'autres éléments dans la chaîne principale [6]
- 486/00** Polymères particuliers obtenus par polycondensation ou polyaddition non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 459/00 à B29K 485/00 [6]
- 491/00** Cires [6]
- 495/00** Matières bitumineuses [6]
- 496/00** Composés macromoléculaires spécifiés non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 401/00 à B29K 495/00 [6]
- 496/02 . Polymères greffés (B29K 455/02 a priorité) [6]
- 496/04 . Polymères séquencés (B29K 455/02 a priorité) [6]
- 501/00** Composés macromoléculaires non spécifiés (caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés B29K 421/00) [6]
- 501/10 . Résines thermodurcissables [6]
- 501/12 . Matières thermoplastiques [6]
- 503/00** Matières liées à la résine [6]
- 503/04 . Matières inorganiques [6]
- 503/06 . . Poudres métalliques, carbures métalliques ou matières analogues [6]
- 503/08 . . Agrégats de minéraux, p.ex. sable, argile ou matières analogues [6]
- 505/00** Métaux, leurs alliages ou leurs composés [6]

Note

Les alliages ou les composés de métaux spécifiés sont indexés comme les métaux spécifiés. [6]

- 505/02 . Aluminium [6]
- 505/04 . Plomb [6]
- 505/06 . Etain [6]
- 505/08 . Métaux de transition [6]
- 505/10 . . Cuivre [6]
- 505/12 . . Fer [6]
- 505/14 . . Métaux nobles, p.ex. argent, or, platine [6]
- 507/00** Eléments autres que les métaux [6]
- 507/02 . Bore [6]
- 507/04 . Carbone [6]
- 509/00** Matériaux inorganiques non prévus dans les groupes B29K 503/00 à B29K 507/00 [6]
- 509/02 . Céramiques [6]
- 509/04 . . Carbures; Nitrures [6]
- 509/06 . Béton [6]
- 509/08 . Verre [6]
- 509/10 . Mica [6]
- 509/12 . Amiante [6]
- 511/00** Produits naturels ou leurs composites, non prévus dans les groupes B29K 401/00 à B29K 509/00 [6]
- 511/02 . Liège [6]
- 511/04 . Linoléum [6]
- 511/06 . Os, corne, ivoire [6]
- 511/08 . Cuir [6]
- 511/10 . Fibres naturelles, p.ex. laine, coton [6]

- 511/12 . Papier, p.ex. carton [6]
- 511/14 . Bois, p.ex. panneaux de bois, panneaux de fibres [6]

Compositions pour pièces préformées, p.ex. pour inserts [6]

- 601/00** Cellulose, cellulose modifiée ou dérivés de la cellulose, p.ex. viscose [6]
- 607/00** Caoutchouc naturel [6]
- 609/00** Caoutchouc dérivé de diènes conjugués [6]
- 609/06 . Polymères SB, c.à d. polymères styrène-butadiène [6]
- 619/00** Caoutchouc non prévu dans un seul des groupes principaux B29K 607/00 ou B29K 609/00 [6]
- 621/00** Caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés [6]
- 623/00** Polyalcènes [6]
- 625/00** Polymères de composés vinylaromatiques [6]
- 627/00** Polyhalogénures de vinyle [6]
- 627/06 . PVC, c.à d. polychlorure de vinyle [6]
- 627/12 . contenant du fluor [6]
- 627/18 . . PTFE, c.à d. polytétrafluoro-éthylène [6]
- 629/00** Poly(alcool de vinyle), poly(éthers de vinyle), poly(aldéhydes de vinyle), poly(cétones de vinyle) ou poly(cétals de vinyle) [6]
- 631/00** Poly(esters de vinyle) [6]
- 633/00** Polymères d'acides non saturés ou de leurs dérivés (B29K 635/00 a priorité) [6]
- 633/04 . Polyesters [6]
- 633/18 . Polynitriles [6]
- 633/20 . . PAN, c.à d. polyacrylonitrile [6]
- 635/00** Polymères d'acides polycarboxyliques non saturés [6]
- 645/00** Polymères de composés cycliques non saturés ne contenant pas de groupes aliphatiques non saturés dans une chaîne latérale, p.ex. résines coumarone-indène [6]
- 655/00** Polymères particuliers obtenus par des réactions de polymérisation faisant intervenir uniquement des liaisons non saturées carbone-carbone, non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 623/00 à B29K 645/00 [6]
- 655/02 . Polymères ABS, c.à d. polymères acrylonitrile-butadiène-styrène [6]
- 659/00** Polyacétals [6]
- 661/00** Polymères de condensation d'aldéhydes ou de cétones [6]
- 661/04 . Phénoplastes [6]
- 661/20 . Aminoplastes [6]
- 663/00** Résines époxy [6]
- 667/00** Polyesters [6]
- 669/00** Polycarbonates [6]
- 671/00** Polyéthers [6]
- 673/00** Autres polymères contenant de l'oxygène comme seul hétéro-atome dans la chaîne principale [6]
- 675/00** Polyurées; Polyuréthanes [6]

677/00 Polyamides, p.ex. polyesteramides [6]

679/00 Autres polymères contenant dans la chaîne principale uniquement de l'azote avec ou sans oxygène ou carbone [6]

681/00 Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du soufre avec ou sans azote, oxygène ou carbone [6]

683/00 Polymères contenant dans la chaîne principale uniquement du silicium avec ou sans soufre, azote, oxygène ou carbone [6]

685/00 Polymères contenant d'autres éléments dans la chaîne principale [6]

686/00 Polymères particuliers obtenus par polycondensation ou polyaddition non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 659/00 à B29K 685/00 [6]

691/00 Cires [6]

695/00 Matières bitumineuses [6]

696/00 Composés macromoléculaires spécifiés non prévus dans un seul des groupes principaux B29K 601/00 à B29K 695/00 [6]

696/02 . Polymères greffés (B29K 655/02 a priorité) [6]

696/04 . Polymères séquencés (B29K 655/02 a priorité) [6]

701/00 Composés macromoléculaires non spécifiés (caoutchouc non spécifié ou élastomères non spécifiés B29K 621/00) [6]

701/10 . Résines thermodurcissables [6]

701/12 . Matières thermoplastiques [6]

703/00 Matières liées à la résine [6]

703/04 . Matières inorganiques [6]

703/06 . . Poudres métalliques, carbures métalliques ou matières analogues [6]

703/08 . . Agrégats de minéraux, p.ex. sable, argile ou matières analogues [6]

705/00 Métaux, leurs alliages ou leurs composés [6]

Note

Les alliages ou les composés de métaux spécifiés sont indexés comme les métaux spécifiés. [6]

705/02 . Aluminium [6]

705/04 . Plomb [6]

705/06 . Etain [6]

705/08 . Métaux de transition [6]

705/10 . . Cuivre [6]

705/12 . . Fer [6]

705/14 . . Métaux nobles, p.ex. argent, or, platine [6]

707/00 Eléments autres que les métaux [6]

707/02 . Bore [6]

707/04 . Carbone [6]

709/00 Matériaux inorganiques non prévus dans les groupes B29K 703/00 à B29K 707/00 [6]

709/02 . Céramiques [6]

709/04 . . Carbures; Nitrures [6]

709/06 . Béton [6]

709/08 . Verre [6]

709/10 . Mica [6]

709/12 . Amiante [6]

711/00 Produits naturels ou leurs composites, non prévus dans les groupes B29K 601/00 à B29K 709/00 [6]

711/02 . Liège [6]

711/04 . Linoléum [6]

711/06 . Os, corne, ivoire [6]

711/08 . Cuir [6]

711/10 . Fibres naturelles, p.ex. laine, coton [6]

711/12 . Papier, p.ex. carton [6]

711/14 . Bois, p.ex. panneaux de bois, panneaux de fibres [6]